

Déclaration de stratégie Erasmus+

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

Situé sur la commune de Fontannes, à 3 km de Brioude et 50 km au sud de Clermont-Ferrand le Lycée Agricole de Brioude-Bonnefont est un « Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole (EPLEFPA) » constitué de 4 centres :

- un lycée d'enseignement général professionnel et technologique sur la commune de Fontannes
- un centre de formations professionnelles continues et d'apprentissage (CFPCA) sur la commune de Fontannes également
- Un centre de formation professionnelle forestier, situé sur la commune de Saugues (48 km du site de Fontannes)

- Une exploitation agricole sur deux sites, support pédagogique et d'expérimentation (site de Fontannes, production laitière - site du Charriol, production agneau et poulet labellisés AB)

De part notre situation géographique, nous accueillons un public essentiellement issu du milieu rural, pour certains d'un milieu social défavorisé, ayant peu d'opportunités d'effectuer des mobilités à l'étranger.

Notre EPL propose différentes formations :

- des formations générales de la seconde GT au bac général (Spécialités maths, Biologie-écologie, physique-chimie)
- des formations technologiques (bac STAV, Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant, option production et aménagement)
- des formations professionnelles dans le domaine de la production animale, de l'agro-équipement et de la forêt, en formation initiale par voie scolaire, ainsi que par apprentissage et formation continue (3ème de l'enseignement agricole, CAPA métiers de l'agriculture, Bac Pro Agroéquipement, Bac Pro Forêt, Bac Pro CGEA polyculture-élevage, Brevet Professionnel responsable de chantiers forestiers, Brevet Professionnel conduite de machines forestières, BP responsable d'entreprise agricole)
- Un pôle d'Enseignement Supérieur qui accueille 4 filières de formation de BTSA et une licence Professionnelle: 3 BTSA en formation initiale par voie scolaire : PA Production Animale ; GF Gestion Forestière ; GDEA Génie Des Equipements Agricoles; 3 BTSA en formation continue : PA, GDEA et ACSE Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise ; Licence Professionnelle ABCD Agriculture Biologique Conseil et Développement.

La coopération internationale est depuis 1994 l'une des 5 missions de l'enseignement agricole. Cette mission transversale est au service des autres missions de formation, animation et développement des territoires. Elle est reliée au parcours de formation et de certification des apprenants. Elle vise à « accroître les compétences, l'employabilité, la mobilité choisie des futurs professionnels et renforcer les dispositifs de formation et de recherche à l'international » (https://chlorofil.fr/systeme-educatif_agricole/missions/missions). La coopération internationale est donc inscrite dans notre projet d'établissement, visant à promouvoir la citoyenneté européenne et l'engagement civique des apprenants, et à renforcer l'attractivité et la visibilité de notre établissement.

Notre objectif est de développer l'ouverture d'esprit de nos apprenants issus d'un milieu rural et éloignés de la mobilité, de leur donner conscience de leur identité européenne tout en renforçant leur autonomie, en développant leur adaptabilité et en les initiant par leurs stages à l'étranger à de nouveaux savoir-faire techniques. En somme, les pourvoir de tous les atouts nécessaires à une insertion professionnelle réussie.

Afin de mener à bien cette mission, les établissements de l'enseignement agricole bénéficient d'appui du Ministère de l'Agriculture par le biais de chargés de coopération en région AURA, d'animateurs de réseaux géographiques Europe et hors Europe, ainsi que du RED (réseau d'éducation au Développement durable, à la citoyenneté et à la solidarité internationale)

Dans notre établissement, cette mission est mise en oeuvre depuis de nombreuses années par différentes actions à travers divers programmes, par des stages individuels à l'étranger d'apprenants et de personnels, et des mobilités de classe, essentiellement dans le cadre de projets Comenius, et Erasmus+ depuis 2014.

Inventaire de nos activités de coopération internationale:

Cadre Erasmus+

ACTION KA1 Mobilité des personnels à des fins de formation, secteur enseignement scolaire.

Depuis 2007 des personnels de l'établissement partent régulièrement en formation à l'étranger, en stage d'enseignants de langues pour une enseignante d'Anglais, en stage de langue (anglais et espagnol) pour une technicienne vie scolaire et un enseignant de mathématiques et en stage d'observation professionnelle pour des enseignantes documentalistes.

ACTION KA2 Mobilité des apprenants en mobilité de groupe secteur scolaire pour les classes d'enseignement général et technologique:

Deux projets Erasmus+ d'envergure ont été menés dernièrement,

Un projet KA219 « paroles d'ici, musiques d'ailleurs » France Roumanie Lituanie ayant abouti à la création d'un spectacle produit en tournée en salles de spectacle de 6 chansons originales.

Un projet KA229 « Archi8ure, de la règle et au compas à l'impression 3D, les mathématiques au service du patrimoine culturel » France Grèce Portugal ayant abouti à l'impression 3D de voutes et à la création d'une voute originale reprenant des caractéristiques des monuments des 3 pays.

Pour pérenniser les actions passées et dynamiser les actions futures, notre lycée a déposé au mois d'octobre une demande d'accréditation Erasmus+ secteur scolaire. Celle-ci nous permettra d'ancrer les projets de mobilité enseignante et d'échanges scolaires dans la durée.

Hors cadre Erasmus+

Mobilités en stage à l'étranger des étudiants en BTSA vers des destinations telles que l'Irlande, le Canada, la Belgique, l'Angleterre. Ce sont ces dernières activités que nous souhaiterions développer dans le cadre Erasmus+ et qui nous mènent naturellement à la rédaction de la présente charte.

Contribution des activités Erasmus+ à la vie de l'EPL

Organisation

La mise en place de la coopération internationale dans l'établissement à permis de créer un comité de pilotage et une équipe stable responsable de la mise en oeuvre, de la promotion et de l'accompagnement des projets. La direction et l'agence comptable de l'établissement sont pleinement impliqués dans l'organisation logistique et institutionnelle. L'ensemble de ces personnes ont en charge le suivi qualitatif et quantitatif des actions.

Acquisition de compétences dans la planification et supervision de projets

La mise en oeuvre des projets cités a permis à l'équipe coopération internationale du lycée de développer des compétences de création, gestion et suivi de projets Erasmus +. En partant de projets Comenius de mobilité des personnels, puis KA1 mobilité des personnels, puis départ d'étudiants en stage individuels, puis dernièrement KA2 partenariats scolaires stratégiques, les personnels impliqués sont montés en compétences et peuvent désormais diversifier les activités et les étendre aux départs d'étudiants réguliers et plus nombreux ainsi que potentiellement à l'accueil d'étudiants et de personnels étrangers dans notre établissement.

Meilleure visibilité et attractivité de l'EPL:

Les actions internationales contribuent à l'attractivité de notre établissement et la communication des résultats de ces projets participent au rayonnement de notre établissement auprès de futurs étudiants, de professionnels du monde agricole et plus généralement du grand public.

Insertion

Les mobilités des apprenants reconnues formellement (europass mobilité) ou non contribuent à une meilleure insertion professionnelle des jeunes. L'acquisition de compétences professionnelles et psychosociales leur permet d'enrichir leur CV et une meilleure employabilité. Citons par exemple le cas d'un étudiant de GDEA parti en stage en Angleterre dans le cadre de son BTSA qui a ensuite multiplié les expériences et est maintenant formateur international chez le constructeur de matériel agricole CLAAS.

Les activités Erasmus+ que nous souhaitons mener dans le secteur enseignement supérieur :

- Des mobilités de stages à l'étranger (hybrides et non hybrides suivant la durée envisagée) pour les étudiants en formation initiale mais aussi les apprentis.
- Des mobilités de personnels à des fins de formation et d'enseignement.
- Des mobilités d'étude quand la semestrialisation de nos BTSA sera effective.

Nous souhaitons aussi développer l'accueil d'étudiants ou de personnels sur notre EPL.

Toutes ces activités seront menées dans le respect des principes de la charte ECHE et des priorités de la programmation Erasmus+ 2021/2027, notamment : la gratuité des frais d'inscription, l'inclusion, la promotion des déplacements à moindre empreinte carbone, l'utilisation des outils proposés par l'initiative carte étudiante européenne.

Nous pensons que notre projet de coopération internationale dans l'enseignement supérieur nous permettra de débiter dans des proportions réalistes. Par une mobilisation toujours plus importante de nos équipes, nos ambitions iront croissantes et permettront d'étoffer notre offre de formation.

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

Notre participation au programme Erasmus+ s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer l'internationalisation et la modernisation de notre établissement d'enseignement supérieur. Nous aspirons à offrir des opportunités d'apprentissage enrichissantes et à améliorer les compétences linguistiques de nos étudiants et de nos personnels par leurs départs en mobilité et par l'accueil d'étudiants étrangers au sein de notre établissement.

Objectifs :

- Promouvoir la mobilité internationale des étudiants et du personnel :
- Objectif mesurable : Permettre à 10 % de nos étudiants et de nos personnels à participer à des programmes de mobilité internationale d'ici trois ans.
- Indicateur : Nombre d'étudiants et de membres du personnel participant à des échanges Erasmus+.

- Renforcer les compétences linguistiques et interculturelles :
- Objectif mesurable : Améliorer les compétences linguistiques des participants en anglais au cours des programmes de mobilité.
- Indicateur : Résultats des évaluations de compétences linguistiques avant et après la mobilité.
- A plus long terme : Établir des partenariats stratégiques avec des institutions européennes :
- Objectif mesurable : Établir au moins un partenariat stratégique avec des institutions européennes spécialisées dans nos domaines d'enseignement dans les prochaines années.
- Indicateur : Nombre de partenariats stratégiques conclus. Impact envisagé sur l'institution : (visibilité et modernisation de l'établissement)
- Renforcement de l'attractivité de l'institution :
- Augmenter le nombre d'étudiants postulants à nos formations sur parcoursup grâce à une participation active au programme Erasmus+.
- Amélioration de la qualité de l'éducation :
- Intégrer les enseignements et les bonnes pratiques identifiés lors des échanges Erasmus+ pour enrichir les programmes éducatifs.
- Modernisation des méthodes d'enseignement et de recherche : introduire de nouvelles méthodes pédagogiques et de recherche identifiées au cours des formations Erasmus+ des personnels, favorisant l'innovation.
- Internationalisation accrue :
- Favoriser un environnement éducatif multiculturel, renforçant la diversité et l'inclusion au sein de l'institution.
- Accueillir des étudiants étrangers au sein de notre établissement pour effectuer des modules de formation.
- Renforcement des réseaux professionnels :
- Établir des liens solides avec des institutions européennes, offrant des opportunités de recherche et de collaboration à long terme.

Indicators

- Chaque objectif sera évalué annuellement, avec une revue complète des résultats tous les trois ans par le Comité de Pilotage de la coopération internationale au cross de deux réunions annuelles.
- Les indicateurs incluront des statistiques de participation, des évaluations de compétences, des documents de partenariat signés, et des rapports d'impact sur les méthodes d'enseignement et de recherche.
- Les résultats seront utilisés pour ajuster la stratégie et les objectifs au fil du temps.

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Notre établissement met en place un comité de pilotage dédié à la coordination et à la mise en oeuvre des activités du programme Erasmus+. Cette structure est essentielle pour assurer le bon déroulement de toutes les phases du programme. Les personnels administratifs jouent un rôle central au sein de ce comité. Leur mission englobe la coordination logistique des mobilités, ainsi que la gestion des aspects financiers liés aux projets Erasmus+. Cette équipe veille à ce que toutes les démarches administratives soient effectuées de manière transparente et efficiente.

Équipe pédagogique :

Le comité de pilotage est présidé par les enseignants en charge de la coopération internationale dans l'établissement. Plus largement, l'équipe pédagogique et les coordonnateurs de filières BTSA jouent un rôle clé dans la planification et l'exécution des activités Erasmus+. Ensemble, ils assurent la gestion minutieuse des candidatures en s'assurant de leur adéquation avec les critères du programme. De plus, elle assume la responsabilité cruciale de valider les compétences acquises par les étudiants lors de leurs mobilités, favorisant ainsi la reconnaissance académique des expériences à l'étranger. Un aspect tout aussi important de la responsabilité pédagogique est la promotion active de la mobilité parmi les personnels de l'établissement impliqués dans le pôle d'enseignement supérieur. En les encourageant à participer aux échanges Erasmus+, nous favorisons un échange de connaissances et d'expertise ainsi que l'augmentation du nombre de nos contacts dans les institutions et entreprises partenaires des mobilités, renforçant ainsi la qualité de l'enseignement dispensé dans notre institution.

En résumé, la collaboration étroite entre les personnels administratifs et pédagogiques au sein du comité de pilotage garantit une mise en oeuvre efficace et cohérente du programme Erasmus+. Chaque équipe assume des responsabilités clairement définies, contribuant ainsi au succès global des initiatives de mobilité internationale.

2.3 Communication and visibility

Stratégie d'assurance qualité, de suivi et d'évaluation :

Assurance qualité :

Nous adoptons une approche proactive pour garantir la qualité de nos activités Erasmus+. Cela commence par une sélection rigoureuse des partenaires, qui sont choisis en fonction de leur réputation, de leurs ressources et de leur engagement envers l'excellence académique. Les processus de candidature et de sélection des participants sont transparents, garantissant l'équité et la pertinence des choix. Nous nous engageons à respecter les normes de qualité définies par le programme Erasmus+ et à améliorer continuellement nos pratiques grâce à une réflexion constante.

Suivi et contrôle :

Le suivi des activités Erasmus+ est assuré par le comité de pilotage, qui utilise des outils de gestion de projet pour suivre les étapes clés du processus, de la candidature à la réalisation des mobilités. Des réunions régulières sont organisées pour assurer une communication fluide, échanger des informations et résoudre rapidement tout problème éventuel. Cette approche proactive de suivi garantit une mise en oeuvre efficace et réactive des activités.

Planification :

La planification des activités Erasmus+ est réalisée de manière collaborative. Le comité de pilotage élabore un calendrier annuel comprenant des dates limites pour les candidatures, les périodes de mobilité et les évaluations post-mobilité. Cette planification structurée facilite la gestion des ressources et assure le respect des délais, garantissant ainsi la fluidité des activités.

Évaluation :

L'évaluation de nos activités Erasmus+ repose sur des méthodes quantitatives et qualitatives.

Méthodes quantitatives :

- Suivi du nombre d'étudiants et de membres du personnel participant aux mobilités.
- Analyse des indicateurs de réussite, tels que le niveau de langue pendant et après la mobilité.
- Mesure de la satisfaction des participants à travers des enquêtes quantitatives.

Méthodes qualitatives :

- Entretiens approfondis avec les participants pour recueillir des retours d'expérience détaillés.
- Évaluation des compétences linguistiques et interculturelles acquises au cours des mobilités.
- Analyse des rapports de mobilité des participants sur leurs expériences.

Indicateurs d'évaluation :

Quantitatifs :

- Nombre total d'étudiants et de membres du personnel participant aux mobilités.
- Taux de participation aux activités de sensibilisation et de préparation.

Qualitatifs :

- Niveau de satisfaction des participants (évalué sur une échelle qualitative).
- Compétences linguistiques et interculturelles améliorées.
- Qualité des partenariats établis, mesurée par la fréquence des collaborations futures.

En suivant cette approche intégrée d'assurance qualité, de suivi et d'évaluation, notre institution vise à maximiser l'efficacité et l'impact positif de ses activités Erasmus+.

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

Notre implication dans le programme Erasmus+ dans le domaine de l'Enseignement Supérieur sera communiquée au public par le biais de la publication de notre Charte et de ses principes sur notre site internet, où sera créé un onglet dédié à la "coopération internationale". Ces informations seront également diffusées au sein de nos locaux, notamment à l'accueil et au CDI. Notre site internet fournira des détails sur :

- Les opportunités de mobilité offertes à nos étudiants, y compris les modalités de candidature et les critères de sélection.
- Les possibilités et modalités d'accueil d'étudiants et de personnel en provenance d'établissements partenaires.
- Des témoignages d'apprenants et de personnel ayant participé à des mobilités.

Les opportunités de mobilité, les modalités de candidature et les critères de sélection seront présentés lors de réunions du personnel à différents moments de l'année.

Une séance d'information spécifique sera organisée en début d'année scolaire pour présenter les principes de la Charte et les opportunités de mobilité aux nouvelles promotions d'étudiants. Les étudiants de deuxième année ayant déjà participé à des mobilités seront invités à partager leur expérience.

Les étudiants intéressés bénéficieront d'une session de formation sur l'utilisation de la plateforme Moveagri, un site dédié aux apprenants et au personnel de l'enseignement agricole, conçu pour faciliter la préparation des mobilités à l'étranger et en valoriser les retours d'expérience (moveagri.educagri.fr). Des enseignants responsables de la coopération internationale ont suivi une formation pour maîtriser cet outil.

En interne, nous diffuserons de la documentation sur le programme dans les salles des professeurs, les espaces du personnel et au CDI pour les apprenants.

Nos projets seront intégrés aux rapports des instances décisionnelles, tels que le Conseil d'Administration, où des représentants externes (de la Région, des collectivités territoriales, etc.) siègent. Nous assurerons également une diffusion plus large de nos activités de coopération internationale via les pages Facebook et Instagram de notre EPL.

Nous mettrons en valeur nos activités de coopération internationale, particulièrement lors des journées portes ouvertes de l'établissement et des événements spéciaux tels que les Erasmus Days.

Le Comité de Pilotage de la coopération internationale se réunit régulièrement, trois fois par an :

- Au premier trimestre pour étudier les demandes de mobilité et préparer les candidatures.
- En février pour faire le point sur les projets en cours.
- En fin d'année scolaire pour finaliser les préparatifs au départ et dresser un bilan de l'année écoulée.

Ces réunions font l'objet de comptes rendus diffusés par mail à l'ensemble de la communauté éducative.

Enfin, un bilan de la coopération internationale est inscrit à l'ordre du jour des réunions pédagogiques de début et de fin d'année scolaire.

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Notre établissement souhaite garantir l'égalité des chances à ses publics en offrant des opportunités de formation et de mobilité accessibles à tous.

L'EPL de Brioude-Bonnefont accueille dans toutes ses formations secondaires et supérieures une majorité d'étudiants issus de zone rurale et de catégories sociales moyennes ou peu favorisées. Ces publics peuvent être considérés comme ayant moins d'opportunités de mobilité que des étudiants de zones urbaines et de milieux favorisés par le manque d'infrastructures, de moyens et d'émulation par les activités des pairs. Tout cela se traduit par un faible taux de mobilité de nos apprenants et une difficulté à les motiver. Il nous tient particulièrement à cœur de leur permettre de s'ouvrir à l'international par notre encouragement, notre soutien dans leurs démarches et par l'obtention de financements dédiés.

Notre établissement est engagé dans divers projets ou dispositifs permettant une prise en compte et un accompagnement personnalisé des apprenants en difficulté par le suivi des projets d'accueil individualisés (PAI) et des plans d'accompagnement personnalisé (PAP).

Afin de garantir à tous les étudiants qui le souhaitent la possibilité de réaliser une mobilité dans le cadre du programme Erasmus+, nous accorderons une attention particulière aux points suivants :

- Diffusion de l'information sur les possibilités de mobilité : Les référents Erasmus+ visiteront toutes les classes de BTSA en début d'année académique pour informer tous les étudiants sur les opportunités de mobilité, y compris les aides administratives et financières disponibles, ainsi que les modalités de candidature. L'avis de l'équipe pédagogique sera sollicité pour évaluer la motivation et la cohérence du projet avec le parcours de formation du candidat, identifiant les besoins de soutien éventuels avant le départ. Des entretiens individuels seront également menés avec les candidats pour identifier ceux nécessitant un accompagnement personnalisé.

L'objectif de ces démarches est de permettre à tous les candidats de partir dans de bonnes conditions et de cibler les soutiens supplémentaires nécessaires en cas de besoins spécifiques, tels que des besoins linguistiques, techniques/ thèmes de stage, handicaps et aides supplémentaires.

- Attribution d'une aide financière à la mobilité : Les critères d'attribution des bourses de mobilité seront transparents et présentés dans un document distribué en début d'année à tous les étudiants. En cas d'inéligibilité de la mobilité au programme Erasmus+, d'autres sources de financement seront explorées, telles que les fonds régionaux d'aide à la mobilité ou les bourses du Ministère de l'Agriculture. Le choix de la bourse visera à fournir à l'étudiant l'aide financière la plus avantageuse.

- Soutien linguistique, culturel et administratif : Pour surmonter les craintes des étudiants liées à une maîtrise insuffisante de la langue étrangère de travail, des moyens de remédiation seront proposés en interne, comprenant un accompagnement par l'enseignant de langue, l'utilisation de sites d'auto formation, et l'exploitation d'outils fournis par le RED (Réseau d'Education à la citoyenneté et à la solidarité à l'international), auquel les enseignants référents ont été formés.

Tous les étudiants partant en mobilité participeront à une session de "préparation au départ », organisée par l'établissement ou en partenariat avec les réseaux géographiques du ministère de l'Agriculture, et bénéficiant du soutien du RED (<https://red.educagri.fr/>)

Pour les personnels :

- Information sur les possibilités de mobilité pour le personnel : Une communication détaillée sur les opportunités de mobilité sera diffusée à l'ensemble du personnel (enseignants et non enseignants), accompagnée d'un appel à candidature. Cette communication inclura la liste des personnes ressources, les étapes clés du projet de mobilité et le formulaire de candidature.

- Accompagnement des personnels candidats : Les personnels candidats seront encouragés à solliciter le soutien des référents Erasmus+ de l'établissement pour concrétiser leurs projets. Tous les projets seront présentés au Comité de pilotage de Coopération Internationale, qui évaluera leur pertinence par rapport à la stratégie de l'établissement. Une priorité sera accordée aux publics ayant moins d'opportunités ou n'ayant jamais bénéficié d'une mobilité. Ces expériences de mobilité seront largement mises en avant en interne lors des différentes réunions du personnel de l'établissement.

ECTS credits

Le BTSA permet d'obtenir 120 ECTS, conformément au Décret n° 2007-946 du 15 mai 2007 relatif au brevet de technicien supérieur agricole et modifiant le code rural. Actuellement, dans le référentiel de formation des BTSA non semestrialisés, il n'est pas prévu d'attribuer des ECTS par module.

Les stages en entreprise constituent une partie essentielle du référentiel et font l'objet d'une soutenance évaluée lors de l'examen terminal. Les compétences acquises pendant le stage sont donc pleinement prises en considération dans l'obtention du diplôme et des 120 ECTS.

La semestrialisation est envisagée par notre établissement mais pas encore actée pour nos BTSA. Dans ce cas là, la mobilité d'étude nécessitera la signature préalable d'un accord interinstitutionnel, en complément du kit mobilité. Par ailleurs, le learning agreement du kit mobilité précisera de manière explicite les unités d'enseignement que l'étudiant suivra dans l'établissement partenaire, les modalités d'évaluation associées, ainsi que le nombre d'ECTS correspondant à chaque UE.

Chaque partenaire veillera à ce que le nombre d'ECTS attribués par unité d'enseignement, mentionné dans le learning agreement, respecte les normes usuelles, soit 1 ECTS pour une charge de travail totale de l'étudiant estimée entre 25 et 30 heures.

Les ECTS acquis par l'étudiant lors de sa mobilité seront intégrés à son relevé de notes, en prenant en considération leur grade et en effectuant, le cas échéant, la péréquation nécessaire entre les systèmes de notation respectifs.

European Student Card and Erasmus+ App

Notre engagement actif dans diverses initiatives Erasmus+ nous a conféré une expertise avérée dans l'utilisation des plates-formes de gestion de dossiers déjà existantes telles que Mobility Tools, Penelope+, mon projet Erasmus+, etc. Pour optimiser la gestion des mobilités des élèves conformément à la charte ECHE, notre établissement s'engage à exploiter les divers outils mis à disposition par l'ICEE.

Afin de concrétiser cet engagement, nous comptons nous appuyer sur les formations en ligne dispensées par l'Agence Erasmus+ France ou participer aux ateliers proposés par les chargés de mission Erasmus+ au sein de notre ministère de tutelle. En tant que petite structure dépourvue de logiciel de gestion des mobilités, nous prévoyons d'utiliser le Dashboard du réseau Erasmus Without Paper (EWP) pour numériser les processus liés aux mobilités, notamment la gestion des contrats de mobilités entrantes et sortantes entre notre EPL et les EES ou entreprises d'accueil, ainsi que la gestion des dossiers de mobilité du personnel.

La promotion de l'application Erasmus+ sera intensifiée auprès de nos étudiants, avec l'espoir que cet outil devienne leur interface privilégiée pour toutes les questions liées aux mobilités. Il est important de noter que, pour l'instant, les cartes d'étudiants délivrées par les établissements publics relevant du ministère de l'Agriculture ne permettent pas à nos étudiants d'obtenir un identifiant européen. Nous suivrons de près l'évolution de cette situation et prendrons les mesures nécessaires pour y remédier dès que possible.

Environmentally friendly practices

3.2 Mobility activities

Divers projets et initiatives sont mis en oeuvre au sein de notre EPL afin de sensibiliser les apprenants et le personnel aux pratiques respectueuses de l'environnement. Cette sensibilisation s'articule autour de plusieurs actions, notamment des informations et des sensibilisations au développement durable dispensées aux apprenants et au personnel en collaboration avec l'exploitation agricole du lycée, qui bénéficie du label AB.

La cantine du lycée privilégie l'approvisionnement en denrées alimentaires produites localement, favorisant les circuits courts et/ou les produits labellisés AB. Elle intègre régulièrement des produits de l'exploitation du lycée, tels que le poulet, l'agneau et le lait. De plus, à la sortie du self, les déchets sont triés par les consommateurs et ensuite compostés. Une attention particulière est portée pour minimiser le gaspillage, en mettant notamment l'accent sur la gestion responsable du pain. Un verger de pommiers est également exploité comme support pédagogique, avec la transformation des pommes en jus réalisée dans un lycée voisin.

Ces initiatives permettent de sensibiliser nos apprenants et notre personnel aux pratiques respectueuses de l'environnement, des connaissances qu'ils pourront réinvestir dans le cadre de leurs mobilités Erasmus+. De même, les apprenants et le personnel accueillis sur notre EPL auront également l'opportunité de bénéficier de cette sensibilisation.

Parallèlement, dans le cadre de la mise en place concrète des mobilités Erasmus+, afin de promouvoir et respecter les pratiques respectueuses de l'environnement, nous encouragerons vivement les participants à privilégier des moyens de déplacement à faible empreinte carbone, tels que le bus et le train plutôt que l'avion lorsque cela est possible. Le bonus prévu par la Commission européenne, intégré au montant des bourses attribuées, constituera un incitatif supplémentaire. De plus, nous utiliserons les outils fournis par l'Initiative Carte Étudiante Européenne pour dématérialiser autant que possible la gestion des mobilités

Erasmus+, englobant la signature des conventions, des contrats Erasmus+, ainsi que des documents de suivi des mobilités, et ainsi contribuer à une gestion plus écologique de ces processus.

Civic engagement and active citizenship

Les étudiants en partance pour une mobilité seront tenus de participer à une session de "préparation au départ" organisée au sein de notre établissement. Ces sessions seront planifiées en utilisant les outils du RED. À travers diverses activités proposées lors de ces sessions, nous viserons à susciter une réflexion personnelle chez les étudiants sur l'interculturalité sous ses différentes facettes. Nous chercherons à les amener à questionner les stéréotypes et représentations culturelles, les encourageant ainsi à s'engager dans la découverte d'autres réalités.

En complément de ces sessions, les étudiants de retour de mobilité seront invités à partager leurs expériences au sein de notre établissement. Pendant leur mobilité, nous encouragerons vivement les étudiants à témoigner de leurs expériences sur la plateforme MoveAgri. Ces témoignages joueront un rôle crucial dans la promotion de l'aspect interculturel et de l'exercice de la citoyenneté européenne.

L'éducation socio-culturelle (ESC) occupe une place centrale parmi les disciplines enseignées dans les établissements agricoles. Les approches interculturelles, citoyennes et solidaires sont mises en avant, étudiées et mises en oeuvre, notamment à travers les Projets d'Initiative et de Communication (PIC) qui font partie intégrante de nos référentiels de formation et contribuent à l'obtention du BTS.

Ces PIC, élaborés par les étudiants, revêtent souvent une spécificité à vocation sociale et citoyenne, telle que des campagnes de don du sang, de sensibilisation à la prévention routière, de solidarité alimentaire, ou encore de

découverte de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ces projets jouent un rôle significatif dans la promotion de l'engagement civique et de la citoyenneté active au sein de l'ensemble des apprenants et de la communauté éducative.

Student/staff mobility

Pour répondre à cette exigence, notre établissement débutant dans les activités Erasmus+ d'enseignement supérieur s'engage à mettre en place un processus rigoureux de collecte d'informations pour élaborer un catalogue de cours clair et actualisé. Nous adopterons des méthodes de publication en ligne pour assurer une accessibilité maximale, favorisant ainsi la transparence et la compréhension. Notre institution utilisera les outils de gestion numérique de la mobilité préconisés par Erasmus+ Digital pour la diffusion des informations aux partenaires, garantissant une communication efficace et des mises à jour en temps réel. Nous nous efforcerons également d'informer régulièrement les étudiants entrants sur notre système de notation, suivant les recommandations de la Charte ECHE 2021-2027.

Sur notre site web, les étudiants étrangers auront accès à une liste détaillée des cours proposés, comprenant descriptifs et nombre de crédits associés. Les cours seront dispensés en français. Pour garantir une intégration harmonieuse, un niveau minimal de compétence linguistique sera requis. Ce niveau, déterminé conformément aux normes linguistiques internationales, sera clairement spécifié sur le site. Ainsi, les étudiants étrangers auront une vision transparente des exigences linguistiques et pourront choisir les cours en fonction de leur niveau de maîtrise de la langue.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility)

Concernant les accords interinstitutionnels, notre établissement s'engage à établir des partenariats solides avec des institutions d'envoi, nécessaires à la réalisation des projets de mobilité d'étude et d'enseignement. Ces accords préalables, qui seront accessibles sur notre site web, définiront clairement les rôles et responsabilités respectifs des parties impliquées, ainsi que les critères de qualité pour la sélection, la préparation, l'accueil et l'intégration des participants en mobilité. Les personnes et services administratifs impliqués dans la gestion et le suivi de ces accords seront également explicitement précisés, démontrant notre engagement pour une collaboration transparente et efficace.

En ce qui concerne les contrats pédagogiques et les contrats de mobilité, nous détaillerons le processus de validation entre les établissements et organisations partenaires d'une part, et les participants d'autre part. Les personnes et services administratifs impliqués dans la gestion et le suivi de ces contrats seront clairement identifiés. Nous communiquerons sur les mesures prises pour faciliter la mobilité, notamment pour le personnel, en levant les éventuels obstacles. Nous nous appuyerons sur les bonnes pratiques identifiées par le projet REALISE pour optimiser nos procédures.

De plus, afin de faciliter la recherche de formations en Europe, notre établissement orientera les personnels vers la plateforme i-Motion, centralisant les actions de formation dédiées en Europe. Nos accords institutionnels seront élaborés avec soin, intégrant des éléments tels que le choix du partenaire en fonction des filières, au moins une rencontre en présentiel, les contenus d'enseignement ouverts aux étudiants, la langue d'enseignement, le niveau de langue requis, le système de notation, les conditions d'accueil, et les personnes de contact. Ces informations cruciales seront clairement spécifiées dans nos accords institutionnels, garantissant ainsi une mobilité réussie et mutuellement bénéfique.

Support for outgoing students/staff

Nous mettrons en place des dispositifs permettant aux étudiants d'évaluer et d'attester de leur niveau de langue, en veillant à une organisation transparente de la formation et des conditions d'accès. En collaboration avec nos établissements partenaires, un accord sur le niveau linguistique minimum requis sera établi et clairement mentionné dans le catalogue des cours, l'accord interinstitutionnel et le contrat pédagogique. Notre descriptif intégrera des activités visant à développer les compétences interculturelles, telles que des cours de communication interculturelle, des rencontres avec d'anciens participants, des informations en ligne, et l'implication du réseau des anciens étudiants.

Par ailleurs, nous favoriserons la promotion de l'Online Linguistic Support (OLS), maintenant EU Discovery, mis en place par la Commission européenne. Cet outil sera accessible dès la préparation de la mobilité pour évaluer et renforcer le niveau de langue des bénéficiaires, couvrant la langue d'enseignement et celles parlées dans le pays de destination.

Support for incoming students/staff (during mobility)

Pendant la mobilité, notre établissement garantira aux étudiants entrants un traitement équivalent à celui des étudiants régulièrement inscrits, couvrant tous les aspects de la vie étudiante. Le suivi des cours, les évaluations, les examens, les notes attribuées, la prévention des risques, le logement, les assurances seront gérés de manière équitable. Les détails des droits et responsabilités des étudiants seront accessibles en ligne et expliqués clairement lors de leur semaine d'accueil. En cas de problème, un service administratif dédié sera identifié.

Nous décrivons les initiatives mises en oeuvre pour intégrer les étudiants dans la communauté étudiante, notamment dans le choix de logements pour éviter leur isolement. L'engagement des étudiants entrants dans les associations

étudiantes existantes sera encouragé. Nous favoriserons également leur implication en tant qu'ambassadeurs du Programme.

De plus, nous détaillerons les dispositifs pour évaluer et renforcer le niveau de langue des étudiants accueillis, mettant en place une organisation de formation linguistique et décrivant les conditions d'accès aux cours au sein de l'établissement ou auprès de prestataires extérieurs. Nous explorerons la possibilité d'attribuer des crédits ECTS aux cours de Français Langue Étrangère suivis par les étudiants entrants.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Les stages sont une composante essentielle de nos programmes de BTSA, et leur validation est cruciale pour l'obtention du diplôme. Les étudiants ont la possibilité d'utiliser leur stage à l'étranger comme élément clé pour la validation de leur diplôme. Toute mobilité internationale implique la signature d'une convention de stage entre notre EPL, l'organisme d'accueil et l'étudiant. Cette convention précise les connaissances, aptitudes et compétences à acquérir pendant le stage.

Les compétences acquises lors de ces mobilités sont évaluées lors d'une soutenance orale basée sur un rapport de stage. Cette évaluation tient compte de la fiche d'évaluation du maître de stage. Lors de la transition de nos BTS auto en semestrialisation, nous aurons la possibilité de convertir ces mobilités en ECTS, facilitant également l'accueil d'étudiants étrangers cherchant à valider des compétences dans notre EPL.

Comme pour toute mobilité Erasmus+, les périodes d'étude à l'étranger seront enregistrées dans l'Europass mobilité.

Recognition of staff mobility (after mobility)

3.3 Cooperation projects

Notre établissement soutient activement la mobilité du personnel grâce aux dossiers KA1 depuis de nombreuses années. L'obtention de la charte ECHE, permettant aux personnels travaillant dans l'enseignement supérieur de postuler à ces mobilités, représentera une valeur ajoutée significative pour notre EPL. Cela offrira à tous les membres du personnel la possibilité de candidater à une mobilité ou à une formation.

Afin de faciliter la mobilité du personnel, des ajustements sont effectués dans les emplois du temps pour permettre des départs en mobilité de courte durée (inférieurs à une semaine) pendant les heures de cours. Pour les mobilités de plus longue durée, les agents acceptent de partir pendant les périodes de congé scolaire, et l'établissement les aide à faire en sorte que tous leurs frais soient pris en charge.

Les personnels bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur projet de mobilité grâce aux référents Erasmus+. La promotion des mobilités se fait par la diffusion d'articles en interne (newsletter, Conseil Intérieur), en externe (site internet, pages Facebook et Instagram de l'EPL) et par le bouche-à-oreille.

La reconnaissance du parcours de mobilité est assurée par la remise d'un Europass Mobilité, accompagné des compétences linguistiques détaillées dans le passeport langues du portfolio Europass. La mobilité est considérée comme un temps de formation et sera consignée dans le dossier administratif de l'agent.

Cooperation activities

Promotion of cooperation projects

Notre établissement s'engage à exploiter les opportunités offertes par sa participation en tant que coordinateur ou partenaire dans des projets de coopération afin de contribuer activement à sa stratégie institutionnelle et internationale. Nous détaillerons comment les activités liées à ces projets seront intégrées dans notre vision institutionnelle et de quelle manière elles renforceront nos objectifs internationaux.

En parallèle, nous communiquerons de manière transparente sur les projets de coopération auxquels nous sommes impliqués auprès de notre communauté éducative. Cette communication inclura les objectifs, les partenaires impliqués, et les retombées prévues, permettant ainsi une compréhension globale des initiatives internationales de notre établissement.

Par ailleurs, nous nous assurerons que les activités menées au cours de ces projets de coopération génèrent des résultats durables et profitent à toutes les parties prenantes. Nous décrirons les mesures prises et à prendre pour garantir la diffusion adéquate des résultats et de l'impact du projet. Ce processus englobera une communication efficace tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel, visant à étendre les avantages de ces projets à l'ensemble de la communauté éducative. Nous nous conformerons aux directives du Guide de diffusion et d'impact dans les projets de partenariat de l'enseignement supérieur Erasmus+ fourni par l'Agence et disponible sur notre site internet.

Support engagement

4. DECLARATIONS

L'établissement candidat favorisera activement la participation des étudiants et du personnel intéressés aux activités des projets de coopération auxquels il est impliqué, tant durant les phases d'expérimentation que de mise en oeuvre. Nous mettrons en place des mécanismes permettant aux membres de la communauté éducative de s'investir pleinement dans ces projets, en dédiant du temps spécifique pour encourager leur participation active.

Nous nous assurerons que les étudiants et le personnel qui souhaitent contribuer aux projets de coopération auront l'opportunité de le faire, en créant un environnement propice à l'engagement. La flexibilité du temps dédié à ces activités permettra aux participants de concilier leur implication dans les projets avec leurs engagements académiques et professionnels. Cette approche favorisera un engagement significatif et contribuera au succès et à la pérennité des projets de coopération.